

# Règlement

Petits Poissons
Petits Dauphins

#### **Facturation**

Chaque série de cours fait l'objet d'une facturation à laquelle est joint le présent règlement.

La finance d'inscription est à payer avant le début de chaque série, sans quoi l'accès ne sera pas possible.

Le support de l'abonnement obligatoire, sous forme d'un bracelet réutilisable, est vendu au prix de CHF 10.00. Il est nominatif (au nom de l'enfant) et non transmissible. Il donne accès aux cours pour l'enfant et un parent. En cas de perte, un nouveau bracelet sera émis pour un montant de CHF 10.00.

Les cours sont organisés sous forme de série de date à date.

Au vu de la liste d'attente, afin de garantir votre place sur la série suivante et pour que votre enfant puisse continuer sa progression, votre inscription sera automatiquement renouvelée.

Si vous ne désirez pas continuer, merci de nous en informer par courrier ou par e-mail (<u>cours@bainsyverdon.ch</u>) 10 jours ouvrables avant le début de la série suivante. Sans préavis, la totalité de la série vous sera facturée

# Votre arrivée

Une heure de début de cours vous est attribuée et reste identique de série en série, sauf changement en accord avec l'administration. Merci de respecter votre heure afin que chacun puisse profiter pleinement de son cours. En cas de retard de votre part, le cours se terminera à l'heure prévue.

Le port du bracelet est obligatoire par le parent.

La durée à l'intérieur de l'établissement, y compris le temps de cours est de 3h. Le dépassement du temps est sujet à supplément.

#### **Absence**

En cas d'absence pour raisons médicales, mais uniquement sur présentation d'un certificat médical d'une durée minimale de 5 jours consécutifs, le remboursement des séances manquées est envisageable sous forme d'un bon valeur à faire valoir sur l'ensemble des prestations de Hôtel et Centre Thermal. Sans présentation d'un certificat, les séances restantes sur le bracelet sont automatiquement valables en tant qu'entrée(s) « piscines 3 heures », à utiliser dans un délai de 4 mois à partir du premier cours de la série.

Lorsqu'un ou plusieurs cours sont annulés en raison de l'absence d'un(e) moniteur/trice, un bon de la valeur des cours annulés est automatiquement émis.

## **Recommandations**

Un avis médical est recommandé avant de participer au cours. Dans tous les cas, les parents prennent l'entière responsabilité quant à la participation aux cours de leur enfant et déchargent Hôtel et Centre Thermal de tout incident qui pourrait se produire durant le cours.

Il est recommandé de ne pas dépasser 1 minute par mois d'âge de baignade après la séance.

# Moniteur/monitrice

Au vu du très grand succès de nos cours, nous avons énormément de créneaux de cours. Afin de pouvoir répondre à la demande, nous avons constitué une équipe de plusieurs personnes. Par conséquent, vous n'aurez pas forcement le ou la même moniteur/trice à chaque cours.

Tous nos moniteurs/trices sont formés/ées et aptes à donner des cours de qualités, respectant la vision de Hôtel et Centre Thermal quant au contenu de ceux-ci.

## **Divers**

La Direction de Hôtel et Centre Thermal se réserve le droit de refuser l'accès à ses installations à toute personne dont le comportement ou la mauvaise tenue pourraient être contraires à la sécurité, à la réputation et aux intérêts de l'établissement ou créeraient une gêne pour les autres clients. En cas de refus d'accès, aucune compensation ne pourra être réclamée.

Le client s'engage à respecter le présent règlement ainsi que le règlement général.

Le paiement de la facture fait office d'acceptation tacite de ce présent règlement.

Nous vous souhaitons de jolis moments de découvertes et de partage dans nos piscines thermales.

La Direction